

10 novembre 2006

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**TELEPERFORMANCE**

(Eurolist)

Par courrier du 9 novembre 2006, reçu ce jour, la société Groupe Industriel Marcel Dassault - GIMD SA (9, Rond Point des Champs Elysées - Marcel Dassault, 75008 Paris), contrôlée par la famille Dassault, a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 novembre 2006, le seuil de 10% des droits de vote de la société TELEPERFORMANCE et détenir 3 059 077 actions TELEPERFORMANCE représentant 4 633 029 droits de vote, soit 6,50% du capital et 9,08% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte d'une modification du nombre de droits de vote de la société TELEPERFORMANCE consécutive à une augmentation de capital de cette société (2).

- 
- (1) Sur la base d'un capital composé de 47 096 594 actions représentant 51 007 566 droits de vote.  
(2) Cf. prospectus ayant reçu le visa n° 06-341 de l'AMF en date du 5 octobre 2006.